

# rouge

Revue de presse militante d'information et de mobilisation **ANTICAPITALISTE** - N°32 - 23/10/2016

Publié par **MATÉRIALISMES** avec le Comité NPA Reims



hebdo

MATERIALISMES.WORDPRESS.COM

## SOMMAIRE

HEBDO DU 17 AU 23 OCTOBRE 2016

- **GOODYEAR : STOPPER LA RÉPRESSION ET LA RÉGRESSION SOCIALE**, ANTICAPITALISTE N°355, NPA.

- **MANIFESTATIONS DE POLICIERS : SOCIÉTÉ VIOLENTE**, LUTTE OUVRIÈRE, N° 2516.

- **LE 115 : ENTRE DROITS, LOIS ET RÉALITÉS DE TERRAIN**, ANTICAPITALISTE N°355, NPA.

- **IRAK : LA POPULATION PRISE AU PIÈGE À MOSSOUL** LUTTE OUVRIÈRE, N° 2516.

- **LES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS : DES EXPLOITÉS, PAS DES VOLEURS**, ANTICAPITALISTE REVUE N°80, NPA.



### GOODYEAR : STOPPER LA RÉPRESSION ET LA RÉGRESSION SOCIALE

ANTICAPITALISTE Journal, NPA, N°355, 20 octobre 2016.

Depuis 2006, les salariéEs de Goodyear d'Amiens se battent contre la fermeture de l'usine. Le prétexte à la fermeture était le refus du personnel en 2007 d'une organisation du travail en 4x8, assurant une meilleure productivité mais détruisant la santé...

Multipliant les mobilisations, les rassemblements et les batailles juridiques, ils ont, pendant toutes ces années, tenu en échec la volonté d'un grand groupe de liquider un site dans le cadre d'une réorganisation dans laquelle le devenir des salariéEs était bien la dernière de ses préoccupations.

#### Une lutte acharnée

Déjà en 2013, Valls condamnait les violences lors d'un rassemblement à Amiens... pour quelques œufs, bombes à peinture et pneus brûlés. Après, ce fut la confrontation avec Taylor, patron de combat de Titan, l'éventuel repreneur de Goodyear, qui avait traité les militants CGT de « timbrés », affirmant qu'à Amiens, les « soi-disant ouvriers » ont « une heure pour leur pause et leur déjeuner, discutent pendant trois heures et travaillent trois heures »...

Pendant toutes ces années, les Goodyear vont participer aux initiatives tendant à coordonner les luttes contre les licenciements, notamment aux côtés des salariéEs en lutte de Conti, PSA, Virgin, Arcelor, Sanofi, les Licenc'ielles, etc. Des tentatives qui n'aboutiront pas vraiment, faute de tradition de travail commun, et qui se heurteront à l'indifférence des confédérations, notamment celle de la CGT, bien que la plupart de ces luttes étaient menées par des équipes CGT.

En janvier 2013, c'est l'annonce de la fermeture totale du site d'Amiens. Les salariéEs refusent de s'inscrire dans le PSE, alors que Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement pro-



### MANIFESTATIONS DE POLICIERS : SOCIÉTÉ VIOLENTE

LUTTE OUVRIÈRE, N° 2516 - 19 oct. 2016.

Les manifestations de policiers, qui continuent malgré les mises en garde de leur hiérarchie, semblent être le fait de fonctionnaires de base, ceux qui patrouillent dans les gares, dans les quartiers populaires, ceux qui sont appelés quand ça dérape entre voisins, ceux qui accueillent le public dans les commissariats. Le facteur déclenchant en a été l'agression au cocktail Molotov d'une voiture de police, en banlieue parisienne, après laquelle un policier est toujours entre la vie et la mort. Mais le malaise est bien plus profond et on ne peut évidemment qu'être choqué des agressions gratuites répétées à l'encontre des policiers.

Ils sont en première ligne pour constater la dégradation sociale et, au sens propre comme au sens figuré, la prendre en pleine figure. De par leur profession, ils ne voient que le pire de ce que cette société d'inégalité et d'injustice engendre parmi les opprimés : l'individualisme exacerbé, la débrouille, la violence à l'encontre des faibles et, évidemment, la délinquance, la petite et la grande. Loin de pouvoir se raccrocher aux actes de solidarité et de conscience collective, l'État leur commande de les combattre. Leur hiérarchie les dépêche contre des locataires s'opposant à une expulsion ou des parents d'élèves à une fermeture de classe et contre les travailleurs en grève et les manifestations ouvrières. Bien rares et courageux doivent être dans ces conditions ceux qui, entrés dans la police par nécessité, par hasard ou par vocation, ne deviennent pas en quelques années sensibles aux préjugés réactionnaires, sécuritaires, racistes.

La classe dirigeante, celle qui peuple les quartiers riches, les conseils d'administration et les ministères, s'intéresse aussi peu à la vie des quartiers populaires qu'à celle de leurs forces de répression sur le terrain. Les possédants ont besoin d'une police pour protéger leurs biens et leur ordre social, cette police largement uti-

ductif, appelle les syndicalistes à « *mettre de l'eau dans leur vin* », pendant que la CFDT condamne les méthodes de la CGT. Multipliant manœuvres et projets bidons, la direction ne fait que susciter la colère des salariéEs. C'est dans ces conditions que les 6 et 7 janvier, deux cadres vont être séquestrés pendant une trentaine d'heures et qu'est décidée l'occupation du site.

### Faire payer ceux qui luttent

Bien décidé à faire payer aux salariéEs et aux syndicalistes leur combativité, leur acharnement à défendre leurs emplois, la direction porte plainte pour séquestration. Après l'abandon des poursuites par la direction et les deux cadres concernés, c'est le parquet, c'est-à-dire le gouvernement, qui poursuit. Huit d'entre eux sont ainsi condamnés le 12 janvier dernier par le tribunal correctionnel d'Amiens à 24 mois de prison, dont 9 fermes. Une décision immédiatement contestée en appel, objet de l'audience des 19 et 20 octobre à Amiens.

Une telle condamnation, inédite depuis des décennies, a suscité une vague d'indignation et de mobilisation, elle aussi inédite, avec une pétition qui a recueilli 160 000 signatures en quelques jours, ainsi que des milliers de manifestantEs à Paris et dans 80 rassemblements en régions le 4 février dernier.

Depuis, les Goodyear ont déployé une grande énergie pour combattre la répression qui les frappe, en tissant des liens avec d'autres victimes de l'acharnement patronal et gouvernemental. Et, au-delà de la répression, en inscrivant leur combat dans la mobilisation contre la loi travail et son monde. Malgré les tergiversations de la direction de la CGT, cela a permis la création de dizaines de comités Goodyear et la tenue de plusieurs meetings de soutien combatifs. Un déploiement qui permettra un rassemblement de plusieurs milliers de personnes avec des cars affrétés par les comités Goodyear, de nombreuses UL et un covoiturage d'ampleur ce mercredi 19 octobre.

Pour tous, au-delà des Goodyear, cette attaque vise à décourager toute lutte, toute mobilisation. Après les quatre mois de « pause » au moment de la mobilisation contre la loi travail, la déferlante des plans de licenciements a repris de l'ampleur. Avec les différentes lois antisociales qui tendent à réduire à néant les protections du Code du travail, la répression est censée décourager toute mobilisation contre les licenciements, les suppressions de postes, les fermetures de sites, la dégradation des conditions de travail et les salaires de misère.

C'est bien là l'enjeu du rassemblement d'Amiens : pas seulement un soutien aux 8 de Goodyear, mais aussi commencer à regrouper, à organiser les forces, pour une contre-offensive du monde du travail qui lie la bataille contre la répression à celle contre les politiques patronale et gouvernementale.

lisée par exemple lors du mouvement contre la loi El Khomri. Que leur importe si la délinquance existe dans les quartiers populaires et si la vie y devient difficile, y compris pour les policiers.

C'est pourtant là qu'est la question. La dégradation de la situation que dénoncent les policiers est celle subie dans toutes les cités, dans tous les quartiers. C'est pourquoi la solution n'est pas, comme le réclament à cor et à cris les politiciens du PS au FN, plus de répression, plus de droits pour les policiers. L'espoir, aussi lointain puisse-t-il paraître aujourd'hui, réside dans plus de conscience, plus d'organisation, plus de solidarité, plus dans confiance dans la classe ouvrière et le combat pour changer le monde.



## LE 115 : ENTRE DROITS, LOIS ET RÉALITÉS DE TERRAIN

ANTICAPITALISTE Journal, NPA, N°355, 20 octobre 2016.

**L'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes en rupture d'hébergement relève de la compétence principale de l'État. Dans chaque département est créé un service d'accueil et d'orientation, pour une première évaluation sociale, médicale et psychique. Le 115 est le numéro d'appel pour l'accueil des sans-abris...**

Les travailleurs sociaux qui répondent aux appels ont pour mission d'accueillir, informer et orienter les personnes. Pour l'hiver 2016, 442 885 demandes d'hébergement ont été effectuées par 66 764 personnes différentes. Par rapport à l'année dernière, le nombre de demandes et de personnes en demande a diminué de 4%, mais le taux de non-attribution d'hébergement stagne à 57%. Clairement, les personnes qui n'ont pas de solution d'hébergement restent à la rue, passent des heures à essayer de joindre la ligne. C'est violent, destructeur, et les travailleurs sociaux s'interrogent sur le sens de leurs missions : « *Suis-je le pion chargé de dire aux gens qu'on a pas de place ?* »

Pourtant, la loi prévoit « *un abri pour toute personne en situation de détresse médicale, psychique ou sociale* » (Code de l'action sociale et des familles, article L345-2-2). L'absence de réponse en matière d'hébergement contredit aussi la loi dite de « *lutte contre les exclusions* » (du 29 juillet 1998) qui insiste sur la primauté de l'accès aux droits, notamment la santé et la protection sociale. Par ailleurs, l'État confie aux départements les missions de protéger les mineurs en danger. C'est « *l'aide sociale à l'enfance*. » Les personnes qui appellent le 115 ont souvent des enfants, certains en bas âge.

### InvisibiliséEs...

Dans de nombreux départements, le principe du « *turn-over* » se généralise. Chaque demandeur « *bénéficie* » de quelques heures de mise à l'abri, et « *laisse sa place* » à unE autre... Une telle pratique est parfois défendue par les administrateurs du 115 : toute personne peut ainsi bénéficier de l'hébergement. Mais les travailleurs sociaux constatent qu'un tel principe est nuisible aux personnes : comment engager des démarches avec la certitude de revenir à la rue quelques heures plus tard ?

Sur le plan du droit, l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence est bafouée : « *Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y demeurer dès lors qu'elle le souhaite, et bénéficie d'un accompagnement personnalisé.* » (Code de l'action sociale et des familles, article L345-2-3). Et si la carence de l'État est prouvée, il s'agit d'une atteinte à une liberté fondamentale (arrêt du Conseil d'État en 2012).

Les personnes en recherche d'hébergement sont contraintes à une débrouille incessante. La société cherche à les rendre « *invisibles* ». Ne pas se laisser imposer des politiques de mise à l'écart et d'exclusion, défendre l'accès aux droits, ce sont des valeurs fondatrices du travail social, mais elles sont l'affaire de touTEs !

## PAS de DIALOGUE





## LES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS: DES EXPLOITÉS, PAS DES VOLEURS ANTICAPITALISTE

Revue, NPA, N°80, octobre 2016.

«Un travailleur détaché (...) vole son pain aux travailleurs qui se trouvent sur place», a osé déclarer Jean-Luc Mélenchon, le 5 juillet devant le parlement européen. Des affirmations et des conceptions nauséabondes, qu'il est indispensable de démonter et combattre.

Un travailleur «détaché» est un salarié envoyé par son employeur dans un autre Etat membre de l'Union européenne en vue d'y fournir un service à titre temporaire. Le travail détaché est régi par une directive européenne de 1996. Le salaire minimum du pays qui accueille le travailleur s'applique (quand il existe un salaire minimum national), ainsi que sa législation en matière de temps de travail, de congés payés et de santé, de sécurité et d'hygiène au travail. En revanche, les cotisations sociales appliquées sont celles du pays d'origine.

En 2015, 286 025 travailleurs détachés ont été déclarés à l'administration française: un chiffre en hausse de près de 25 % par rapport à l'année précédente et multiplié par dix en une décennie. Le phénomène est particulièrement sensible dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) où officient 27 % des salariés détachés. Viennent ensuite l'intérim (25 %) et l'industrie (16 %).

Le nombre de travailleurs détachés non déclarés est d'au moins 80 000 et, selon certaines sources, serait pratiquement équivalent au nombre de ceux qui sont déclarés. Certaines entreprises battent des records en matière de travail détaché. Ainsi, sur les chantiers navals STX à Saint-Nazaire, la part des travailleurs détachés est, selon la direction, de 25 ou 30 % lors des pics d'activité, ce qui représente de 1500 à 2000 personnes sur les 6000 salariés de STX France et de ses sous-traitants. A Dunkerque, EDF a employé jusqu'à 59 % de main-d'œuvre étrangère lors de la construction du terminal méthanier...

Une étude récente du ministère des finances (*Trésor Eco* n° 171, juin 2016, *Concurrence sociale des travailleurs détachés en France: fausses évidences et réalités*) conclut qu'en termes de coût du travail pour un employeur français, pour un emploi rémunéré au SMIC, recourir dans un cadre légal à un travailleur détaché venant du Portugal, de Roumanie, de Pologne ou d'Espagne est équivalent à employer directement un salarié soumis aux règles françaises. C'est en fait la conséquence des exonérations de cotisations sociales des employeurs. Mais cela ne vaut que si la loi est respectée, notamment pour ce qui est des heures supplémentaires, alors que les contrôles de l'inspection du travail montrent souvent le contraire.

### Non respect de la loi et des qualifications

Dans beaucoup d'entreprises, des accords prévoient des compléments de salaire et les travailleurs détachés n'en bénéficient pas. Enfin, les détachés sont souvent payés en-dessous de leur qualification. Libération du 19 juillet 2016 s'est ainsi intéressé aux salariés détachés polonais employés sur le chantier d'un bâtiment parisien destiné à abriter des services dépendant de Manuel Valls.

Les salariés en question – des soudeurs – gagnent le SMIC français et normalement, leurs heures supplémentaires sont rémunérées. Mais comme le précise le journal: «comment, en effet, vérifier que l'employeur les déclare, qu'il n'y a pas d'abus? La gérante de la société employant les travailleurs détachés polonais du chantier assure que «ce sont [les] travailleurs détachés qui réclament de faire des heures supplémentaires. Ils peuvent gagner entre 1700 et 1900 euros nets par mois, pour 44 heures de travail par semaine, heures sup incluses. Et c'est vrai que nous, ça nous coûte moins cher». Là encore, ces chiffres sont impossibles à vérifier, faute d'avoir pu consulter un contrat de travail. Une chose est sûre: à travail égal, un soudeur français, lui, gagnerait entre 2 500 et 4 000 euros net... »

L'étude précitée du ministère des Finances précise que d'après une étude européenne, dans certains secteurs, notamment celui

du transport routier, les travailleurs détachés percevraient une rémunération jusqu'à 50 % inférieure à celui des travailleurs locaux!

Non, les travailleurs détachés ne volent pas le pain des travailleurs français. Ce sont des travailleurs comme les autres, victimes d'une exploitation renforcée et, comme pour leurs collègues français, ce sont les patrons français qui les embauchent et les renvoient. La directive européenne de 1996 ne prévoit aucune garantie de représentation collective des salariés détachés, ce qui rend plus difficile encore le respect de la législation et de la réglementation sociales. Plutôt que d'opposer les travailleurs les uns aux autres, notre mot d'ordre doit être «à travail égal, salaire égal».

Et, paradoxalement, comme le note le juriste Jacques Freyssinet, ce devrait être la règle aux termes mêmes des traités européens si, dans la directive de 1996, le travail détaché n'était pas considéré comme une prestation de service mais relevait de ce qu'il est en réalité: la circulation des travailleurs d'un pays à l'autre.



## IRAK : LA POPULATION PRISE AU PIÈGE À MOSSOUL

LUTTE OUVRIÈRE, N° 2516 - 19 oct. 2016.

Le 17 octobre, la coalition menée par les États-Unis, et à laquelle participe la France, a lancé, avec l'armée irakienne et des milices kurdes, une attaque contre Mossoul, la grande ville du nord de l'Irak, tombée aux mains de Daech en juin 2014.

Les journaux ressassent à longueur de pages le fait que Daech aurait perdu du terrain et que ce serait le début de la fin. Ce qui est certain, c'est que les 1,5 million d'habitants que compte encore la ville, selon l'ONU, seront assiégés et bombardés durant des semaines, voire plus, au nom de la lutte contre le terrorisme.

Parmi les forces censées libérer Mossoul, on trouve des peshmergas kurdes, des milices sunnites et les milliers de soldats de la coalition composée de soixante pays et dirigée par les États-Unis. Intervient également l'armée irakienne à majorité chiite, appuyée par des milices, elles aussi essentiellement chiites, dont des groupes comme Ketaëb Hezbollah (Brigades du parti de Dieu), patronnés et financés par l'Iran. Des voix s'élèvent pour demander que ces milices soient tenues à l'écart, de crainte qu'elles ne se livrent à des exactions contre les populations, majoritairement sunnites, restées dans la ville, comme cela avait été le cas en juillet 2016, lors de la « libération » de la ville sunnite de Fallouja, située au nord-ouest de l'Irak.

À cela s'ajoutent les rivalités entre puissances régionales. L'Iran s'appuie sur les milices chiites qu'elle finance. Quant à la Turquie, elle maintient ses 2 000 soldats sur la base de Bachika, au nord-est de Mossoul. Le président turc Erdogan a tenu à déclarer le 3 octobre dernier que dans la ville de Mossoul, une fois libérée de l'EI, «seuls les Arabes sunnites, les Turkmènes et les Kurdes sunnites pourront y rester». Son Premier ministre, Binali Yildirim, mettait de son côté en garde contre «les tentatives de modifier la structure démographique de Mossoul», ce qui conduirait à «allumer le feu d'une grande guerre civile, d'une guerre sectaire».

La barbarie et le chaos qui déchirent l'Irak ne sont en rien les conséquences d'une sorte de guerre de religion qui opposerait chiites et sunnites. Ils découlent entièrement de l'intervention de l'impérialisme dans la région depuis des décennies. L'impérialisme américain, soutenu par les impérialismes de seconde zone, a allumé le feu en intervenant militairement en 2003 et en menant des années de guerre et d'occupation en Irak. Chacune de ses interventions et la guerre actuelle ne peuvent que prolonger et même aggraver encore le chaos.

Quant à la population, qui subit depuis plus de deux ans la barbarie de la dictature qu'imposent les djihadistes de Daech, elle est le cadet des soucis de l'impérialisme. Elle risque donc de continuer à payer le prix fort, que Mossoul soit libérée ou pas.





# ÉVACUATION DE LA « JUNGLE » DE CALAIS. DÉFENDRE LES MIGRANTS

SITE RÉVOLUTION PERMANENTE, NPA, 20 octobre 2016.

*Avec le démantèlement annoncé de la « jungle » de Calais, c'est un nouveau saut dans la répression des migrants que le gouvernement franchit. Déjà enfermé à ciel ouvert, soumis à des conditions de survie indécentes, matraqués et gazés par les forces de police, chassés où qu'ils aillent alors qu'ils fuient déjà guerres et misères, Valls, Cazeneuve et ses forces de police comptent bien ne pas en rester là. C'est un dispositif quasi militaire que le gouvernement a mis en place. Près de 1 250 policiers et gendarmes en plus des 2 100 déjà présents seront mobilisés pour mener l'évacuation à son terme. Alors que le gouvernement pare cette opération d'évacuation d'un « humanitaire » dont lui seul a le secret, ce qu'il s'agit d'opposer face à cette nouvelle offensive, c'est la défense des migrants.*

Damien Bernard

C'est lundi 24 octobre, que débutera le démantèlement de la « Jungle » de Calais. Le tout en l'espace de trois jours. Chaque personne « choisira entre deux régions et se verra remettre un bracelet dont la couleur indiquera sa destination » explique la préfète du Pas-de-Calais.

## **Défendre les migrants pour éviter leur emprisonnement massif en CRA !**

Les réfugiés « récalcitrants » qui refuseraient la proposition de relocalisation qui leur sera faite, pourront être interpellés puis placés en Centres de rétention administrative (CRA). Alors que la plupart des réfugiés survivent à Calais, espérant pouvoir passer en Grande Bretagne, cette opération quasi militaire du gouvernement est en réalité une opération de fichage, d'interpellation et d'emprisonnement massif de migrants. Et le gouvernement a tout prévu. Ainsi, la Cimade a observé qu'« à Hendaye, Strasbourg et Plaisir, trois CRA jusque-là fermés ont rouvert leurs portes en prévision de cette opération de démantèlement. Ils représentent une centaine de places, auxquelles s'ajoutent plus de 200 autres réservées dans tous les CRA ». Pour exemple, en octobre 2015, une opération menée pour « réduire » la présence des migrants avait conduit à un millier de placements en rétention.

## **Vider Calais. Une évacuation peut en cacher une autre !**

Dès lundi 8 heures, une soixantaine de bus évacueront une partie des 6486 migrants « recensés » vers 454 centres d'accueil disséminés à travers toute la France. Ainsi avant l'embarquement en bus, tous les migrants devront décliner leur identité, leur date de naissance et leur nationalité. Les migrants seront ensuite dispersés dans de nombreuses villes dont certaines, organisent sciemment des référendums anti-migrants, et attisent la haine, comme à Béziers. D'autres où des groupes fascisants sont à l'offensive et déclenchent des incendies dans les futurs centres d'accueils comme à Forge-les-Bains (Essonne). Disperser les migrants, pour les invisibiliser toujours plus, remettre en cause leur auto organisation, puis instrumentaliser les « troubles-crées-par-leur-présence », pour mieux les expulser ensuite, telle est la logique.

## **C'est la meilleure façon de lutter contre la surenchère réactionnaire !**

Tandis que le gouvernement emprunte toujours plus le programme de la droite et de l'extrême droite, sur fond d'état d'urgence, ou à coups de loi xénophobe comme avec la déchéance de nationalité, le FN, qui fait de son fonds de commerce, le discours anti-migrants s'est vu encouragé, notamment à la base, à radicaliser son discours. Pourtant à 7 mois des présidentielles, Marine Le Pen tente d'apaiser son discours xénophobe, sur fond de stratégie de dédramatisation, comme l'a exprimé sa prise de distance avec Ménard et ses affiches anti-migrants. La base militante du parti d'extrême droite, elle, ne le voit pas du même œil et semble se radicaliser comme à Lourdes, où le FN encourage les rafles contre les migrants. Face à la surenchère réactionnaire, défendre les migrants est la condition de toute lutte qui vise à stopper cette offensive xénophobe du FN, que les politiques du gouvernement alimentent.

## **Pour imposer une défaite au gouvernement et à son offensive répressive !**

L'instauration de l'état d'urgence devenu permanent n'a pas seulement intensifié le niveau de répression, à l'encontre des manifestants du mouvement social contre la loi Travail, ou encore les violences policières dans les quartiers populaires, avec l'augmentation des contrôles au faciès. Avec un silence absolu des médias dominants, les violences policières, les gazages nocturnes à Calais, se sont intensifiées sur les migrants, depuis cet état d'exception, avec notamment l'escalade de l'impunité policière induit. Réprimer ceux qui n'ont presque pas le droit d'exister, telle est devenu le « jeu » du bras armé du gouvernement. Dans ce contexte, imposer une défaite au gouvernement, en faisant échouer l'évacuation de la « jungle », serait un coup d'arrêt contre une de ses offensives autoritaires centrales.

## **Pour réaffirmer le droit à la libre circulation et installation !**

A sept mois des présidentielles, l'objectif du gouvernement est de rayer définitivement la « Jungle » de Calais de la carte. Démontrer sa fermeté face à la droite et l'extrême droite qui le taxe de « laxisme », tout en se démarquant de sa droite en se disant « résolument humanitaire », telle est la stratégie du gouvernement. Il s'agit pour cela de se débarrasser du « problème » de Calais tout en préparant les futures expulsions, qu'elles soient le fait du gouvernement Valls actuel, ou du futur locataire de l'Élysée. Sur fond de racisme d'Etat, stigmatiser les migrants, les sans-papiers, l'étranger, vise à diviser nos rangs pour intensifier la lutte plus générale qu'il mène contre la jeunesse et le monde du travail, le tout au service du grand patronat. Face à la division qu'il tente de nous imposer, l'évacuation de la « jungle » de Calais étant une escalade dans cette offensive, **ce qu'il s'agit d'exiger, l'arrêt immédiat de l'évacuation, le retrait des forces de l'ordre du campement, l'ouverture de la frontière avec l'Angleterre, la liberté de circulation et d'installation, la régularisation de tous les sans-papiers.**